Envoyé en préfecture le 06/05/2026
Reçu en préfecture le 06/05/2026
Publié le
ID : 035-213502727-20260428-2026_04_002-DE

Saint Germain du Pinel

DELIBERATION
SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an 2026 le 28 avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, MAIRIE, Salle du Conseil Municipal sous la présidence de Mme Myriam ALEXANDRE, Maire.

Présents : Myriam ALEXANDRE, Thierry AMMONIAUX, Pascal BARBRON, Emma FESSELIER, Maxime FEVRIER, Astrid JOURDAN, Béatrice GARNIER, Valérie HENRY, Séverine LORIER, Fabrice LABBÉ, Audrey MENEUX, Nicolas TOUTAIN, Sonia SUBIRY.

Absents excusés : BOUVIER Joël, Aymeric CROISSANT.

Absent : Néant

Nombre de membres
- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 13
- Votants : 13

Date de la convocation : 23/04/2026
Date d'affichage : 23/04/2026

A été nommé(e) secrétaire : Séverine LORIER

- **2026-04-002 – Approbation du procès-verbal de la séance précédente**

Madame Le Maire demande s'il y a des modifications à apporter au procès-verbal de la précédente réunion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de valider le procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal.

A Saint-Germain-du-Pinel,
Le 28 04 2026
Le Maire
Myriam ALEXANDRE

SAINT-GERMAIN-DU-PINEL MAIRIE (Ille-et-Vilaine)